


CÉSECÉM



LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL,
ENVIRONNEMENTAL, DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION DE MARTINIQUE



**RÉDUIRE LES INÉGALITÉS
AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ
MARTINICAISE,
UNE PRIORITÉ POUR
LE CÉSECÉM**

Président : Justin DANIEL

Modératrice du débat citoyen : Rita BONHEUR

Rédacteurs : Raphaëlla BÉ GROSMANGIN,
Stéphane JÉRÉMIE, Christian LOUIS-JOSEPH,
Philippe PIERRE-CHARLES, Joëlle TAÏLAMÉ



Flashez le QR code pour rejoindre le groupe WhatsApp du CÉSECÉM



SOMMAIRE

PREAMBULE	page : 4
INTRODUCTION	page : 5
LE DÉBAT CITOYEN	page : 6
<i>UN CONSTAT PARTAGÉ AVEC LES PARTICIPANTS</i>	page : <i>6</i>
12 PROPOSITIONS POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS EN MARTINIQUE	page : 8
<i>DES ACTIONS IMMÉDIATES</i>	page : <i>8</i>
<i>OBSERVER, COMPRENDRE, ÉVALUER</i>	page : <i>8</i>
<i>AGIR SUR L'EXISTANT</i>	page : <i>9</i>
<i>APPORTER DES SOLUTIONS INNOVANTES</i>	page : <i>10</i>
<i>ACCENTUER TOUTES LES FORMES DE PRÉVENTION</i>	page : <i>10</i>

PREAMBULE

Comment rallier autour d'un objectif commun une population martiniquaise traversée par des fractures aussi profondes ? Comment établir un lien de confiance entre ceux d'en bas qui croupissent dans la précarité et des élites incapables de répondre à leurs attentes légitimes ? Comment combattre l'effet délétère des inégalités sur la cohésion sociale ? Comment faire peuple, enfin ? C'est autour de ces questions que le CÉSECÉM a organisé, le 6 octobre 2023, dans les locaux de la CTM à Fort-de-France, un débat citoyen sur le thème « Les inégalités au sein de la société martiniquaise ».

Engager des échanges citoyens sur des thèmes qui concernent, tant le quotidien, que l'avenir de la Martinique et des Martiniquais, c'est être fidèle à la vocation que s'est donné le CÉSECÉM : informer, proposer, agir. « Nous sommes convaincus que la recherche de solutions aux difficultés auxquelles nous sommes confrontés ne doit pas être cantonnée aux cabinets d'experts ou aux assemblées d'élus. Il importe que la population soit tenue informée et puisse s'exprimer dans le cours de l'élaboration des politiques dont elle est la cible. Son adhésion, voire sa mobilisation sont des ingrédients nécessaires à la mise en œuvre efficace d'un projet de société ».



INTRODUCTION

Faisant une entorse à leur philosophie traditionnellement néo-libérale, les grandes organisations économiques internationales - OCDE, FMI, Banque Mondiale - en sont venues, chacune de son côté, à reconnaître l'impact délétère des inégalités sur les sociétés humaines : les inégalités mettent en péril la cohésion sociale ; l'inégalité d'accès aux ressources éducatives affecte négativement la formation de capital humain ; la faiblesse de la consommation de la partie défavorisée de la population pèse également sur la croissance.

La réflexion menée par le CÉSECÉM dans le cadre de ses commissions de travail l'a conduit à considérer :

- Que les inégalités sont à la racine des problèmes économiques et sociaux de notre territoire
- Que la lutte contre les inégalités doit être un crible au travers duquel les politiques publiques de tous ordres seraient nécessairement évaluées.

Les inégalités, décrites avec précision par l'INSEE pour les revenus ou la précarité économique et sociale restent à documenter dans d'autres domaines, tels l'éducation ou la santé, où elles sont bien réelles.

Sur cette question comme sur d'autres, le CÉSECÉM a engagé un échange citoyen pour partager et enrichir l'état des lieux, informer la population et l'inviter à s'exprimer dans le cours de l'élaboration de politiques dont elle est la cible et auxquelles on lui demandera d'adhérer. 12 propositions ont émergé du débat, autant de pistes qui convergent vers un même objectif : compenser les handicaps découlant de la faiblesse du capital économique, social et culturel originel, pour aller vers une juste égalité des chances.

Précarité économique et sociale en Martinique :

Quelques indicateurs

- **1 Martiniquais sur 3** souffre de pauvreté monétaire ou de privation matérielle et sociale
- **45%** des moins de 30 ans, **53%** des chômeurs, **41%** des familles monoparentales sont pauvres
- **21 000 enfants** de moins de 18 ans vivent avec des parents qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation
- **30% des jeunes** de moins de 25 ans rencontrent des difficultés de lecture



Quelles mesures vous semblent-elles de nature à contribuer à la réduction des inégalités et à quelle échelle peut-on agir (au niveau des instances européennes, des instances nationales, des collectivités, des acteurs sociaux et des citoyens) ? Voici quelles étaient les questions posées lors du débat citoyen organisé le 6 octobre 2023 avec une quarantaine de participants.



UN CONSTAT PARTAGÉ AVEC LES PARTICIPANTS

Des inégalités économiques marquées avec l'Hexagone et, plus précisément, les inégalités de revenus qui en sont la marque la plus visible

En 2020, le revenu médian (celui qui partage la population en deux groupes d'effectif égal) est supérieur de 17% dans l'hexagone. L'écart est encore plus élevé pour les revenus les plus bas : les 30% les moins favorisés de la population de l'Hexagone ont un revenu disponible supérieur de plus du quart à celui des 30% les plus pauvres de la population martiniquaise. Et il décroît quand le revenu pro-

gresse : il n'est plus que de 6% pour les 20% les plus aisés. Encore s'agit-il là, des revenus monétaires.

Si on tient compte du différentiel des niveaux de prix, selon l'Insee, de 13,8% en Martinique, l'écart de pouvoir d'achat est de l'ordre de 30% pour les revenus médians et de 35% pour les moins favorisés.

Des inégalités palpables : 37% des Martiniquais sont touchés par la pauvreté¹ sous sa forme monétaire, sous la forme de privations matérielles et sociales² ou sous la forme d'un cumul des deux

Sous la forme monétaire, elles sont considérables, car les 20% les plus aisés de la population disposent de 41% de la masse totale des niveaux de vie, près de 6 fois plus que les 20% les moins favorisés.

Concernant les privations matérielles et sociales, 10% de la population en Martinique est concernée

contre 2% dans l'Hexagone. La privation sévère seule touche plus de 9% de la population en Martinique contre 5% dans l'hexagone. Enfin, la pauvreté monétaire seule atteint 17% de la population en Martinique, contre 4,6% dans l'hexagone.

1 Chiffres Insee 2018

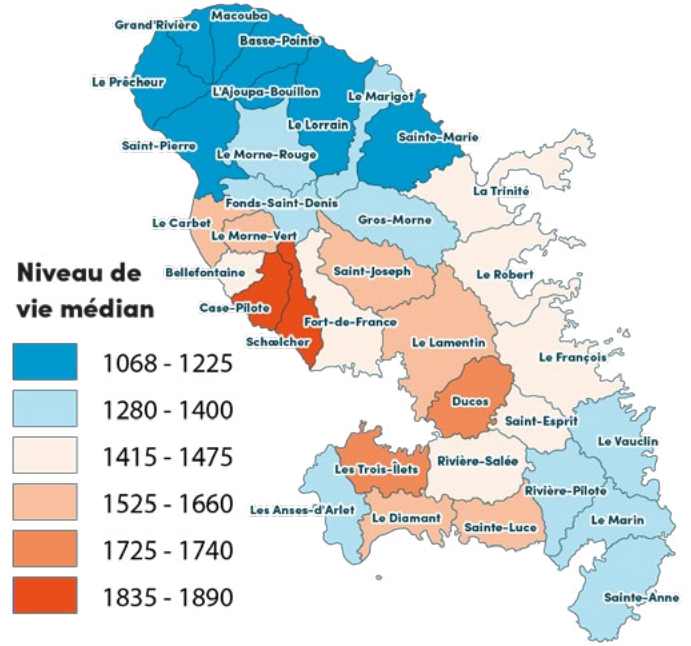
2 L'indicateur de privations matérielles et sociales donne la proportion de ménages ne pouvant pas accéder à un ou plusieurs éléments jugés nécessaires à une vie décente et dont la liste est établie par l'Union européenne. Ainsi, la grande pauvreté est celle de personnes cumulant la pauvreté monétaire et des privations matérielles et sociales sévères.

Des inégalités disparates au sein même du territoire martiniquais

Les chances ne sont pas égales du nord au sud de l'île : CAP Nord abrite les communes les plus pauvres ; plus du tiers des habitants y vit sous le seuil de pauvreté. Dans le Sud, Le Vauclin, Rivière-Pilote, Le Marin, Sainte-Anne, Les Anses-d'Arlets comptent 30% de pauvres.

Case-Pilote et Schoelcher sont les communes où le revenu médian est le plus élevé et le taux de pauvreté le plus faible (moins de 20%) ; elles sont suivies par Ducos et Les Trois-Îlets, puis Le Lamentin, Saint-Joseph, Diamant, Sainte-Luce, Le Carbet et Le Morne-Vert.

L'accès à la santé fait partie de ces inégalités. Proportionnel au niveau social, il accentue encore ces inégalités territoriales.



Ne restons pas prisonniers du « fanatisme de l'indifférence »³, Il y a urgence à intervenir !

Nous sommes déjà confrontés au caractère autoreproducteur des inégalités : dans le contexte actuel, les enfants des pauvres sont majoritairement condamnés à être pauvres et à reproduire la situation inégalitaire dont ils sont les victimes.

D'autre part, les résultats médiocres de notre appareil de formation et la crise démographique se conjuguent pour nous installer dans l'inquiétant paradoxe de la coexistence d'un chômage élevé

et de pénuries sectorielles de main-d'œuvre. C'est que l'hémorragie migratoire laisse sur place la partie la moins qualifiée et la moins employable de la jeunesse, incapable, donc, de répondre aux besoins des entreprises.

Enfin, les inégalités enferment une moitié de la population dans une sous-consommation préjudiciable à la croissance économique et aux entreprises de production locales

³ Expression du Pape François en septembre 2023 à Marseille, face au sort des migrants naufragés.





DES ACTIONS IMMÉDIATES

Proposition n°1 : Déclarer la lutte contre les inégalités et la grande pauvreté, grande cause martiniquaise et objectif prioritaire des politiques publiques

Proposition n°2 : Soutenir en urgence la Banque alimentaire pour augmenter le panier alimentaire à 40Kg, contre 20 aujourd'hui

Proposition n°3 : Étendre le dispositif du cotisant solidaire en faveur des petits agriculteurs et agricultrices, de manière à améliorer leur retraite



OBSERVER, COMPRENDRE, ÉVALUER

Proposition n°4 : Créer un observatoire des inégalités et de la misère sociale avec, entre autres, la mission d'organiser une conférence annuelle pour une évaluation régulière

AGIR SUR L'EXISTANT

Proposition n°5 : Établir une coordination des structures (services sociaux de la CTM, des EPCI, etc.) et dispositifs d'action sociale (France Travail, ex-pôle emploi, CCAS, CAF, associations, etc.) pour rendre effectif l'accès aux droits des usagers exclus du bénéfice de ces droits

Proposition n°6 : Créer un Service public de la Petite enfance et un Service public du Grand âge, dans le but d'une amélioration substantielle des politiques publiques dans ces domaines

Proposition n°7 : Encourager la généralisation des accords de branches entre organisations patronales et syndicats ouvriers dans la perspective d'une augmentation des salaires et d'une amélioration du bien-être au travail





APPORTER DES SOLUTIONS INNOVANTES

Proposition n°8 : En faveur de l'emploi, par la généralisation des expériences de Territoires Zéro Chômage, par le développement des services publics dans les domaines socialement utiles et créateurs d'emplois (santé, école, logement, écologie et environnement, etc.) et par la création d'emplois dans le secteur non marchand (associations, coopératives de l'économie sociale et solidaire)

Proposition n°9 : Pour accéder à la culture, facteur d'émancipation, source de repères et créatrice de lien social

Proposition n°10 : Pour mobiliser de nouveaux financements, tels que les prélèvements sur les recettes des jeux de hasard






ACCENTUER TOUTES LES FORMES DE PRÉVENTION

Proposition n°11 : Faire de la médecine préventive, une priorité, pour que la Santé reste un bien commun à préserver, informer sur les maladies (obésité, cancers, etc.), l'alimentation, l'hygiène de vie

Proposition n°12 : Informer sur les dispositifs existants et organiser le relais de cette information au plus près des Martiniquais.e.s, notamment par le biais des associations

Autres projets susceptibles de vous intéresser

[RAPPORT] Le dialogue social à la Martinique : état des lieux et perspectives	Publié le : 29/11/23	
[DOSSIER DE PRESSE] Les inégalités au sein de la société martiniquaise	Publié le : 20/09/23	
[AVIS] Enjeux et défis pour la Martinique	Publié le : 20/03/23	
[RAPPORT] Le dispositif TZCLD : un levier pour l'emploi, une opportunité à saisir pour la Martinique	Publié le : 19/07/21	
[RAPPORT] La paupérisation des séniors en Martinique	Publié le : 06/11/20	



CÉSECÉM



LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL,
ENVIRONNEMENTAL, DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION DE MARTINIQUE

www.cesecem.mq

